

Les conseillers juridiques du ministère de la Justice sont répartis de la façon suivante:

Administration centrale	138
Services juridiques aux ministères	159
Bureaux régionaux	191
	488

DÉFENSE NATIONALE—LES AVOCATS

Question n° 617—**M. Howie:**

Combien d'avocats comptent parmi l'effectif du ministère de la Défense nationale?

Mme Ursula Appolloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Au 1^{er} avril 1980, 49 avocats (militaires) travaillaient au ministère de la Défense nationale.

LA BFC GAGETOWN

Question n° 645—**M. Howie:**

Combien de civils faisaient partie du personnel de la base des Forces armées canadiennes de Gagetown, le 1^{er} avril a) 1980, b) 1979, c) 1978, d) 1975?

Mme Ursula Appolloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Au 1^{er} avril de chaque année mentionnée: (a) 825, (b) 962, (c) 1,241, (d) 781.

MAS—LES PROCÉDURES APPLICABLES AUX APPELS D'OFFRES

Question n° 670—**M. Cossitt:**

1. Le ministère des Approvisionnements et Services lance-t-il des appels d'offres par avis public et, sinon, pourquoi?

2. Le Ministère fait-il ses appels d'offres par invitation et, le cas échéant, une liste des appels d'offres a-t-elle été dressée pour chaque circonscription électorale et, le cas échéant, a) de quelle manière a-t-elle été dressée, b) des considérations d'ordre politique entrent-elles en ligne de compte de façon à s'assurer que l'adjudicataire est partisan du parti au pouvoir?

3. Au sujet de la liste des appels d'offres sur invitation de la circonscription de Leeds—Grenville, a) comment a-t-elle été dressée, b) le Ministère se rend-il compte que certaines personnes dont le nom y figure sont décédées ou font partie d'entreprises qui ont mis fin à leurs activités, etc., c) la liste date-t-elle du 11 juillet 1979 et, dans l'affirmative, quand a été dressée la première liste?

4. Combien de fois les listes des personnes appelées à présenter des appels d'offres à diverses reprises sont-elles révisées par le Ministère, pour les différentes circonscriptions électorales?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services):

1. On recourt aux avis publics lorsqu'il s'agit d'une pratique généralement adoptée par le secteur commercial intéressé. Le ministère des Approvisionnements et Services utilise principalement des listes de fournisseurs admissibles pour transmettre ses appels d'offres. Les avantages offerts par la méthode des appels d'offres sélectifs sont les suivants:

- a) on peut faire appel immédiatement à un certain nombre de fournisseurs compétents pour assurer le libre exercice de la concurrence;
- b) l'administration des approvisionnements considère que c'est la méthode la plus économique pour per-

Questions au Feuilleton

mettre un niveau de concurrence satisfaisant dans les divers secteurs d'activité et assurer l'égalité des chances;

- c) c'est une méthode qui permet d'abréger le processus d'adjudication des contrats.
- 2. Le ministère lance des appels d'offres sur invitation, mais n'établit pas de listes par circonscription électorale.
 - a) Sans objet.
 - b) Sans objet.
- 3. Sans objet.
- 4. Sans objet.

LES CONTRATS POUR SERVICES PROFESSIONNELS

Question n° 700—**M. Clarke:**

1. Durant l'année financière 1978-1979, combien de contrats pour services professionnels le ministère des Communications a-t-il accordé à des personnes engagées par la Commission de la Fonction publique, au cours des cinq dernières années?

2. Combien de contrats avaient une durée a) de moins d'un an, b) de un à deux ans, c) de plus de deux ans?

3. Combien de contrats ont été accordés à l'extérieur de la région de la Capitale nationale?

4. A combien s'élevaient tous ces contrats?

M. Peter Stollery (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications): En ce qui concerne le ministère des Communications, voici les réponses aux questions ci-dessus:

- 1. Quatre contrats d'entreprise (services professionnels) ont été accordés pendant l'année financière 1978-79 à des personnes engagées par la Commission de la Fonction publique, au cours des cinq dernières années.
- 2. a) Quatre contrats ont été accordés pour une durée de moins d'un an;
 - b) Aucun;
 - c) Aucun.
- 3. Aucun.
- 4. La valeur totale de ces contrats a été de \$38,710.00.

LES CONSEILLERS ENGAGÉS À CONTRAT

Question n° 768—**M. Shields:**

Depuis le 1^{er} août 1978, combien de conseillers a) administratifs, b) politiques ont été engagés à contrat par le le Bureau des relations fédérales-provinciales ou des conseils, commissions ou sociétés qui relèvent du Ministre et, dans chaque cas, combien d'argent ont-ils reçu?

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): a) et b) Aucun.

[Traduction]

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au Feuilleton?

Des voix: D'accord.